Lalanne-Trie



- ✓ CCPTM
- ✓ SDE65
- Fête locale
 - Cimetière
 - Ciném
- Bulletin municipal
- du 26 septembre 2020
- ✓ Défibrillateur
- Ensemble paroissial
 - Installations

TOUTE L'ACTU

CCPTM:

La CCPTM a tenu sa réunion de mise en place le 15 juillet 2020. M. le Maire, Oliver Giret, est élu Vice-président de la Commission travaux. Cette élection permet donc à notre Maire de faire partie du bureau de la CCPTM.



SDE 65:

La commune est également représentée au sein du bureau du SDE 65 (Syndicat Départemental d'Energie) en remplacement de Nicole Vergès.

Le SDE 65 est l'Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Electricité, mission qui porte sur le réseau basse tension (BT) et moyenne tension (HTA).

Le SDE 65 est également en charge de l'éclairage public de la majorité des communes des Hautes-Pyrénées. Trois compétences optionnelles sont ouvertes aux communes qui souhaitent en confier leur exercice au SDE. Ces compétences concernent les réseaux de chaleur et chaudières collectives, la distribution du gaz en ville et les infrastructures de recharge des véhicules électriques.

EDITORIAL



Olivier GIRET Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voici au mois de septembre après une période bien compliquée avec la présence de la Covid-19. Après avoir été élu Viceprésident de la commission travaux de la CCPTM, et pris une pause estivale, le moment de la reprise est venu. Avec le Conseil municipal nous avons repris le chemin des responsabilités et des travaux.

Le Conseil municipal et moi-même espérons que tous ceux qui ont repris le travail ainsi que les élèves et étudiants lalannais ont effectué une bonne rentrée. Nous souhaitons à nos jeunes toute la réussite dans leurs études.

Fête locale:

Du fait de la crise sanitaire actuelle et afin de ne faire prendre aucun risque à qui que ce soit, notre Comité des fêtes a pris la sage décision de ne pas organiser de festivités pour la fête locale qui a lieu le week-end du 11 octobre 2020. Nous souhaitons que nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de l'édition 2021.

INFO

Les horaires de la permanence de la Mairie ont changé depuis le mardi 1^{er} septembre. Les permanences sont assurées depuis tous les mardis de 16h00 à 19h30.



Cinéma:

Après la trêve estivale, Le Lalano a ré ouvert ses portes fin août. Les mesures sanitaires, port du masque, distanciation, désinfection des mains, ..., mises en place lors de la reprise du 24 juin dernier sont toujours en vigueur.

Vous pouvez retrouver le programme sous https://lelalano.fr #Protégez-vous, #Protégez-nous, #Protégeons-nous.

Cimetière:

Dans le projet d'agrandissement du cimetière, il avait été prévu le déplacement du dépositoire communal afin d'optimiser l'implantation des futures tombes dans l'extension. Le dépositoire a donc été déplacé. Les travaux ont été réalisés fin août par la société Vasquez.

Mairie:

Le nouveau matériel informatique de la Mairie, nouvelle tour, nouvel écran, a été réceptionné et installé courant septembre.

Défibrillateur :

Le défibrillateur a été livré et va être mis en place dans les prochains jours de manière à pouvoir être utilisé par le Cinéma et la Maison de la communication.

Ensemble paroissial:

Le Père Jan, après 10 années passées à Trie, part à Saint-Lary. Bienvenue au Père Dominique Mbarta qui sera le curé administrateur des ensembles paroissiaux de Trie et du Magnoac et au Père Eugène Szyszka qui sera vicaire pour les deux ensembles paroissiaux.

Installations:

Jean-Claude Géromet, gérant du magasin d'électroménager sur la zone d'activité, prend sa retraite. Ses établissements sont repris par la société d'Electricité et Systèmes Automatisés des Coteaux (ESAC) de Julien Vidou, à qui nous souhaitons la bienvenue.



Infos pratiques

Mairie:

<u>Tél</u>: 05-62-35-67-34 Fax: 05-62-35-67-35

<u>Courriel</u>: <u>commune-lalannetrie@orange.fr</u> <u>Permanences</u>: le mardi de **16h00 à 19h30**.

